

41857 - Est-ce la longue observance de la posture debout est préférable à la multiplication du nombre des rak'aa ou inversement?

question

Qui est-ce qui préférable: la longue observance de la posture debout ou la multiplication du nombre des rak'aa?

la réponse favorite

Louanges à Allah

La divergence qui oppose les ulémas sur la question a abouti à trois avis. La majeure partie des Hanafites, des Malikites, selon une version, et des Chafites et des Hanbalites, selon une version, soutient que la longue observance de la posture debout est préférable à la multiplication du nombre de raka'as. Les Malikites, selon leur opinion la plus évidente, qui est acceptée chez les Hanbalites, soutiennent qu'il est préférable de multiplier les inclinaisons et les prosternations. Les Hanbalites ont émis une troisième opinion selon laquelle les deux options se valent en raison du caractère contradictoire des informations relatives au sujet.

Figure parmi les arguments en faveur de la préférence de l'observance d'une longue posture debout le hadith de Moughira ibn Chouba (P.A.a) selon lequel «Le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) se mettait debout pour prier au point que ses pieds - ou ses jambes- s'étaient enflés. Quand on lui en parla, il dit:« **Ne serais-je pas un esclave-serviteur reconnaissant?**» (Rapporté par al-Bokhari,1078 et par Mouslim,2819).

Figure parmi les arguments en faveur de la préférence de la multiplication du nombre des raka'as

un hadith d'Abou Hourayrah selon lequel le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit : **«Le fidèle serviteur se trouve plus proche d'Allah quand il se prosterne; multipliez (y) les invocations.»**(Mouslim,482).

Figure parmi les arguments des partisans du troisième avis selon lequel les deux options se valent ce hadith de Houdhayfa:«

J'ai prié en compagnie du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) au cours d'une nuit. Il commença la prière par la récitation de la sourate de la vache. Je me disais qu'il allait s'incliner au centième verset. Mais il continua et je me disais qu'il allait la réciter dans une rakaa mais il continua et je me disais qu'il allait s'en contenter pour toute sa prière mais il poursuivit sa récitation , commença la sourate des femmes puis celle de la famille Imran. Il récitait posément. Quant il arrivait à un verset qui incite à glorifier Allah , il le glorifiait. Quant il arrivait à un verset qui incite à s'interroger ,il s'interrogeait. Quant il arrivait à un verset qui donnait l'ordre de solliciter la protection divine, il la sollicitait. Ensuite , il s'inclina et se mit à dire: gloire à mon Maître incommensurable! La durée de son inclinaison était proche de la durée de sa posture debout. Puis il dit : Allah a entendu celui qui L'a loué. Puis il resta debout un temps proche de celui qu'il avait passé en posture inclinée. Puis il se prosterna et dit: gloire à mon Maître supérieur; La durée de sa prosternation était proche de celle de sa posture debout.» (Rapporté par Mouslim).

Cheikh al-islam, Ibn Taymiya(Puisse

Allah lui accorder Sa miséricorde) a jugé le troisième avis mieux argumenté. C'est à ce propos qu'il a dit:« une discussion s'est déroulée au sein des gens pour savoir s'il est préférable d'observer une longue posture debout ou de

multiplier les inclinaisons et les prosternations ou le cumul des deux options? Trois avis se sont dégagés de la discussion. L'avis le plus juste est que les deux options se valent. La posture debout se distingue par la récitation qui l'accompagne et qui l'emporte sur le Rappel et l'Invocation. La prosternation l'emporte sur la posture debout. Celui qui prolonge la posture debout doit aussi prolonger l'inclinaison et la prosternation. Voilà la prolongation des actes constitutifs de la prière évoquée par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui à en réponse à celui qui lui avait dit:

-«**Quelle est la meilleure manière de prier?**»

-«**Celle faite avec le prolongation des actes.**»

(Rapporté par Mouslim,756).

Le terme qounoute renvoie à la prolongation de l'acte cultuel , qu'il s'agisse de la posture debout, de l'inclinaison ou de la prosternation conformément à la parole du Très-haut: «

Est-ce que celui qui, aux heures de la nuit, reste en dévotion, prosterné et debout...» (Coran,39:9). Il le qualifie de dévot aussi

bien quand il est debout que quand il est prosterné.» Al-Fatawa al-koubra (2/121-122). Ensuite

, il dit: :«une discussion s'est déroulée au sein des gens pour savoir s'il est préférable d'observer une longue posture debout ou de multiplier les inclinaisons et les prosternations ou le cumul des deux options? Trois avis se sont dégagés de la discussion. Elles sont toutes été rapportées d'après Ahmad.

On a rapporté dans le Sahih un hadith sûr selon lequel on lui dit:

-«**Quelle est la meilleure manière de prier?**»

-«**Celle faite avec le prolongation des actes.**»

Il a été rapporté encore de façon sûre qu'il (le prophète) a dit: **«Certes, tu n'effectueras pas une seule prosternation pour complaire à Allah sans qu'Il ne t'accorde un grade de plus et ne te débarrassera pas d'une faute.»** (Rapporté par Mouslim,488). Il a dit à Rabiia ibn Kaab: **«Aide-moi à t'aider en multipliant les prosternation.»** (Rapporté par Mouslim,489).

Il est bien connu que la prosternation est en soi préférable à la posture debout mais le rappel prononcé au cours de cette posture, à savoir la récitation, est meilleur. En voici l'explication: la meilleure manière de prier est celle marquée par l'équilibre. Si on prolonge la posture debout, on doit prolonger l'inclinaison et la prosternation à l'instar de la manière dont le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) effectuait ses prières nocturnes, d'après ce que Houdhayfa et d'autres ont rapporté. C'est de cette manière qu'il accomplissait la prière obligatoire, celle faite lors d'une éclipse solaire et d'autres; il priait avec équilibre.

Si l'on préfère prolonger la posture debout, l'inclinaison et la prosternation tout en réduisant le nombre de rak'aa ou le raccourcissement de la posture debout de l'inclinaison et de la prosternation tout en multipliant les rak'aa , les deux options sont proches l'une de l'autre. L'une peut être meilleure dans un cas (particulier) . Ce fut le cas quand il (le Prophète) effectua la prière de milieu de matinée au cours du jour de la Conquête et en porta le nombre de rak'aa à huit rak'aa allégées au lieu de se contenter de deux longues rakaa. Un autre cas (à donner en exemple)réside dans la manière de pratiquer les prières nocturnes surérogatoires du Ramadan quand ils s'étaient rendu compte de la pénibilité des prières faites en groupe à cause de leur longueur.» Voir al-Fatwas

al-koubra (2/252). voir

encore un détail important dans Madjmou al-fatwa (23/69-83).

Allah le sait mieux.